



Syndicat CGT-UFICT groupe UEM

Extrait de délibération de la CE du 20 mai 2025

Arrêt des comptes 2024

La Commission Exécutive CGT-UFICT groupe UEM réunie le 20 mai 2025 a approuvé à l'unanimité les comptes pour l'exercice 2024 sur la base des présentations faites par le trésorier. Elle mandate celui-ci afin de procéder à leur publication réglementaire.

Pour le syndicat, le Trésorier.

J.VADLINGER